

LE BILAN DU MANDAT D'ARNAUD DE BOURROUSSE

Plus de 70% des engagements pris en 2014 n'ont pas été tenus



EN 2 MANDATS...

FISCALITÉ

-10%
de Taxe Foncière

2011
Suppression de la taxe communale
sur votre facture d'électricité

ENVIRONNEMENT

-24%
sur la consommation d'électricité
Ville

0
produit phytosélectif

38
ruches installées

18
véhicules électriques acquis par la
Ville

ÉQUIPEMENTS & RÉNOVATIONS

3 créations
Crèche, skatepark, centre médical

3 rénovations majeures
Centre historique, quartier des
Alouettes, Bords de Seine

SÉCURITÉ

+23
Caméras de vidéo protection

+2
Agents de Surveillance de Voie
Publique

Arnaud de Bourrousse affiche sur la première page de son site « mieuxvivreacarrieres.fr » (MVAC) son bilan sur 2 mandats.

Un bilan affiché bien pauvre et sans envergure en 12 ans !

Par ailleurs, en rapprochant les engagements du programme de campagne 2014 d'Arnaud de Bourrousse avec ses réalisations en 6 ans, on constate que **plus de 70%* des engagements pris en 2014 n'ont pas été tenus***.

Nous savons que des événements inattendus ou des changements de cap peuvent intervenir, mais un tel score interpelle tout de même sur l'engagement de l'équipe sortante !

Les Carrillons voient bien que **leur ville a peu évolué ces 6 dernières années**, à l'exception peut être de ces dernières semaines (installation de bornes de recharge électrique, projet de zone bleue rue Chantal Mauduit, palissades autour du terrain du futur centre médical, projet de wc publics, soutien soudain aux « voisins vigilants »...).

Les Carrillons perçoivent aussi le **manque d'écoute et de réactivité** pour améliorer leur quotidien. Plus grave et sans doute moins connu, le **manque de diplomatie** d'Arnaud de Bourrousse **vis-à-vis des maires voisins**, freine les synergies indispensables pour le bon fonctionnement de notre ville (cuisine centrale, piscine, feu rouge des fermettes...).

En bon gestionnaire, notre maire aurait dû tenir les coûts : pour les voiries en bord de Seine, le budget a été voté pour 1,3 M€ et le chantier a finalement été réalisé pour 2,3 M€, soit +75 %.

Et que penser du centre historique dont la rénovation a coûté 6,3 M€ !!

Confondre vitesse et précipitation est fort coûteux pour nos impôts.

Compte tenu aussi de **l'inquiétant turnover dans les postes de direction** à la mairie (en 12 ans de mandat : 6 directeurs de cabinet, 7 directeurs des services techniques, 5 directeurs financiers, action sociale et ressources humaines, 6 responsables des marchés publics), **on est en droit de s'interroger sur les capacités managériales du maire**.

On a enfin du mal à comprendre la stratégie de développement de la ville avec l'annonce de **nombreux projets démesurés qui n'aboutissent jamais** (Roland Garros, PSG, médiathèque...) alors que les Carrillons sont en attente de projets réalistes qui répondent vraiment à leurs besoins.

*N'hésitez pas à vous faire votre propre opinion en relisant le programme 2014 d'Arnaud de Bourrousse que nous pouvons vous adresser (écrivez-nous sur carrieres.ensemble@gmail.com).

Focus sur le bilan d'Arnaud de Bourrousse (2 mandats) et sur les engagements phares de son programme 2014



Programme 2014



Bilan affiché

Equipements et rénovations



7 projets prévus

- 2 réalisés :

- la **crèche**, décidée au premier mandat,
- le **skatepark**, porté par notre colistier Bruno Le Bricon.



- Le **centre médical** n'est pas encore créé (appel d'offre seulement lancé en février 2020). **Pourtant il est inscrit dans le bilan des réalisations !**

- Les 5 autres engagements prévus n'ont pas été réalisés : un pôle sportif en rives de Seine, un centre de loisirs unique, un pôle loisirs au château d'eau, une maison de retraite et une résidence pour étudiants.



Rénovation de la piscine municipale



Plouf : projet abandonné



Rénovations majeures (centre historique, Alouettes, bords de Seine)



- Pour le quartier des Alouettes, c'est une initiative du bailleur social France Habitation.

- Les travaux ont été majoritairement réalisés dans le centre historique et payés au prix fort, avec des matériaux choisis peu adaptés (les pierres commencent déjà à se briser).

- Constat plus global pour la ville : manque d'entretien de la voirie, des trottoirs et des bâtiments municipaux.

Développement économique et commercial



Création d'un parc économique entre JVC et le Château d'eau

Restructuration du pôle commercial du quartier des Alouettes dans le cadre de sa réhabilitation



- Aucun parc économique créé.

- Le quartier des Alouettes a perdu tous ses commerces. Ne subsiste qu'une pharmacie et un petit supermarché.

Déplacements



Renforcement ligne 3 des bus et bus les week-ends et jours fériés



La compétence relève de la Communauté d'agglomération.



Poursuivre le développement du réseau de pistes cyclables



Les accès aux vélos à contre-sens dans les rues ne sont pas des réelles pistes cyclables.

Le réseau est toujours fragmenté et dangereux.



Etude de faisabilité d'une liaison douce à travers le Club du Soleil (route de Chatou RD321 - école élémentaire du Parc)



Etude d'autant plus nécessaire que la route actuelle est dangereuse pour les piétons.

Services de la mairie



Guichet unique à la mairie pour les toutes les formalités administratives et inscriptions (scolaire, conservatoire, périscolaire, etc...).



Environnement



Acquisition de 18 véhicules électriques



Acquisition réalisée à l'approche des élections. Les bornes de recharge ne sont toujours pas en fonctionnement.



Création d'allées arborées, de parcs au milieu des habitations.



Pas d'avancée sur l'urbanisation verte.

Pas d'accès au bilan environnemental sur les plantations / remplacement d'arbres.

Culture



Jumelage avec une ville britannique pour des échanges linguistiques



Abandonné dans le programme 2020.



Nouvelles manifestations : théâtre de rue, programmation musicale



Fiscalité



-10% de taxe foncière réalisée en 2019



Réalisé en 2019. Cela correspond à environ 50 euros en moyenne par foyer par an.



Suppression de la taxe communale sur la facture d'électricité.



Mesure faite en 2011. Cela représente un montant presque invisible sur la facture annuelle.



Mutualisation intercommunale / transfert de compétence pour réaliser économies (ressources humaines, équipements...)



Cela pourtant aurait été une réelle source d'économie pour la ville.

Sécurité



23 caméras vidéo installées



En 2 mandats, il n'y a à ce jour qu'une dizaine de caméras installées, le reste ne l'est pas encore (car voté au conseil municipal fin 2019).



+2 agents de surveillance de voie publique (ASVP)



Arrivés le 3 février 2020, les 2 ASVP sont encore en cours de formation.

Relation avec les Carrillons



Renforcement de l'efficacité des comités de quartier



Pas de vrai dialogue entre la municipalité et les Carrillons. Les compte-rendus sont des copier/coller et sont mis en ligne très tardivement.



Création d'un conseil municipal des jeunes



Rigueur et transparence de la gestion financière d'Arnaud de Bourrousse ?

La lecture des publications électorales de la liste MVAC fait apparaître bien des inexactitudes et des réalités enjolivées y compris avec les propres documents de la liste sortante produits en conseil municipal ou avec les chiffres officiels de la comptabilité publique.

1. Une autosatisfaction déplacée du maire sur sa notation en gestion financière

Sur le tome 2 de son programme 2020, Arnaud de Bourrousse revendique une note de 18/20 pour sa gestion financière. Or, en regardant les « petites lignes », on remarque que cette note correspond à l'évaluation de la commune ainsi que de l'intercommunalité. En consultant sur le même site « Argus de contribuables associés », la note de la commune seule, celle ci tombe à 10/20 !



Source : tome 2 du programme 2020 d'Arnaud de Bourrousse

En quelques clics sur le site public (et gratuit!) retraçant les comptes officiels des communes (<https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/com-munegfp/cll/zf1/accueil/flux.ex?flowId=accueilcclloc-flow>) vous découvrirez aussi que des villes voisines comme Montesson ou Le Pecq par exemple, ont en 2018 des dépenses par habitant inférieures à celles de Carrières sur Seine.



Source : arguscommunes.touscontribuables.org/commune/carrieres-sur-seine-78124

2. Une communication peu transparente, notamment sur les emprunts toxiques

Emprunts toxiques

Pas la moindre information dans le dernier Carrières Magazine sur le procès à nouveau perdu en cour administrative d'appel en novembre 2019 alors qu'une victoire précédente en cour de cassation (jugement sur la forme) avait été longuement commentée. En 12 ans, **M. de Bourrousse** qui se présentait en 2008 comme le seul financier capable de traiter ce dossier, **n'a rien obtenu malgré les 250.000 euros de frais d'avocat déjà engagés.**

Pour un développement complet sur ce sujet, consultez la rubrique « **décodage** » de notre site carrieres-sur-seine-ensemble.com.

Comptes administratifs

Les comptes administratifs qui retracent l'exécution des budgets ne sont pas publiés sur le site de la ville.

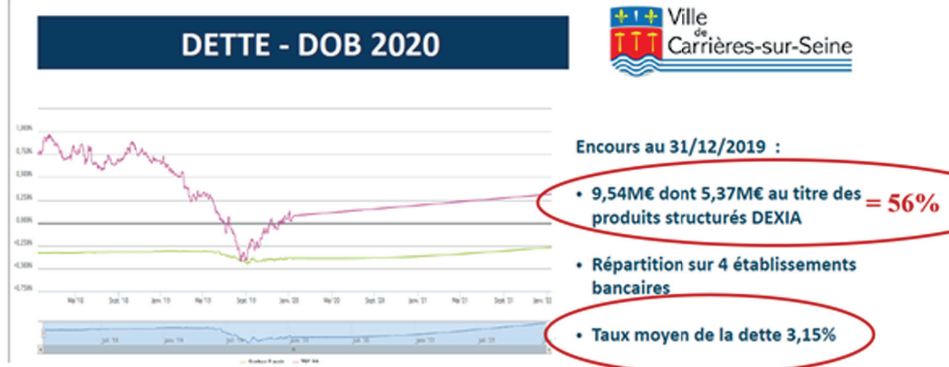
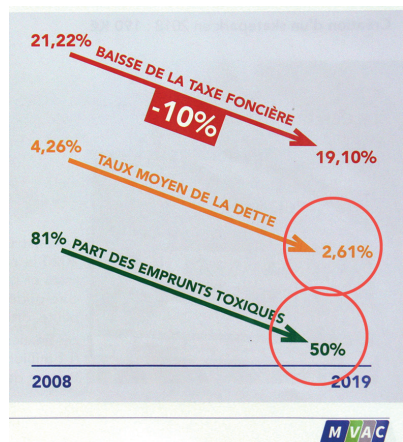
Le dernier procès verbal complet de conseil municipal est celui de mars 2018.

3. Un manque de rigueur dans l'utilisation des chiffres

Endettement

S'agissant du taux moyen de la dette fin 2019, le Programme MVAC 2020 revendique un chiffre de **2,61%** là où le document du débat d'orientation budgétaire présenté le 20 janvier 2020 en Conseil Municipal annonçait **3,15%**.

La part des emprunts toxiques est annoncée à **50%** alors que la réalité est à plus de **56%**.



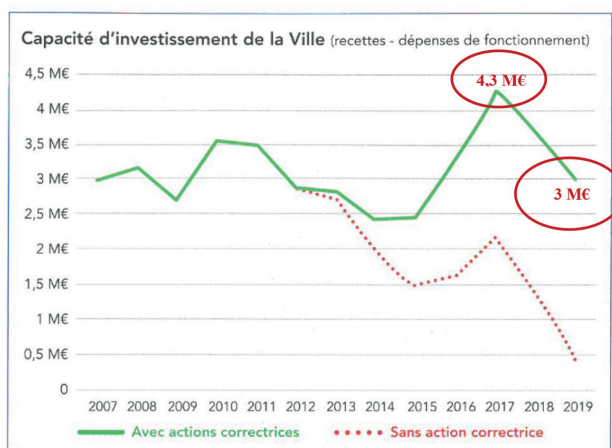
Source : Tome 1 du programme d'Arnaud de Bourrousse 2020 (janvier 2020) versus débat d'orientation budgétaire (janvier 2020)

Les chiffres ci dessus sont pourtant simples à établir, sans discussion et ne réclament aucun arrêté comptable.

A propos du deuxième chiffre, le maire s'attribue la réduction de la part des emprunts toxiques. Or, la commune a tout simplement remboursé ses échéances et M. de Bourrousse malgré ses actions juridiques longues et coûteuses n'a obtenu ni remboursement anticipé, ni aménagement de la dette.

Autofinancement

S'agissant de la capacité d'investissement de la ville (autofinancement), la publication de la liste MVAC montre un graphique mettant en valeur « une action correctrice » qui annonce pour 2019 un autofinancement à **3 millions** alors que le document présenté au conseil municipal indique la moitié (**1,4 million**). Les deux documents ont pourtant été établis à la même époque !



Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Situation BP-CA 2019 En M€	BP 2019 voté	CA 2019 anticipé
Dépenses réelles de Fonctionnement	18,7	17,2
Dont RH	11,0	10,4
Recettes réelles de Fonctionnement	19,7	18,6
Dont impôts directs	8,4	8,5
= Autofinancement	1,0	1,4

Source : Programme d'Arnaud de Bourrousse 2020 (janvier 2020) versus débat d'orientation budgétaire (janvier 2020)

Plus étonnant encore, alors que le graphique ci-dessus montre un chiffre maximal de capacité d'investissement de la ville de **4,3 M€** en 2017, le Compte Administratif définitif publié par la Direction générale des Finances Publiques fait état d'une capacité d'autofinancement (= capacité d'investissement) de **3,543 M€** (voir page suivante : donnée officielle disponible sur le site collectivites_locales.gouv.fr).

Le manque de rigueur dans l'utilisation de ces chiffres interpelle sur la qualité de la gestion financière de la ville !



2018

2017

2016

2015

2014

2013

2012

Autres exercices ▼

Chiffres clés	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate en euros par habitant
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	20 384	1 315	1 334
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	17 272	1 114	1 209
RESULTAT COMPTABLE (A - B = R)	3 112	201	125
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	6 852	442	425
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT = D	3 049	197	429
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	-3 803	-245	3
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3 543	229	179
Encours de la dette au 31/12/N	10 891	703	893
FONDS DE ROULEMENT	8 727	563	286

4. Une présentation avantageuse de la gestion de la masse salariale

Il est facile d'annoncer depuis des années une baisse des **effectifs** alors que nombre de services ont été externalisés (ex. : cantine, crèche, ménage). D'autant qu'à l'approche des élections, les **frais de personnel**, qui représentent 60% des dépenses de fonctionnement, **ont augmenté de 6 % en 2 ans, passant de 9,8 M€ à 10,4 M€**.

Nos engagements

Si nous sommes élus, nous nous engageons à mettre en oeuvre les principes d'open data* et à publier les comptes des budgets exécutés de la commune. Nous mettrons en place un site communal bien agencé (faites l'exercice d'aller retrouver les budgets sur le site actuel !). Nous tenons à cette **transparence** facile à mettre en oeuvre et **nécessaire au fonctionnement démocratique**.

**Open data : données numériques dont l'accès est public et libre de droit*

Bilan écologique d'Arnaud de Bourrousse

Une approche de la gestion environnementale de la ville incohérente et minimaliste

Après 2 mandats, Arnaud de Bourrousse se découvre écologiste en 2020, sans aucune vision construite sur ce sujet.

Les exemples ne manquent pas :

- **une mairie peu exemplaire** (utilisation de gobelets en plastique, absence de poubelles de tri sélectif dans les bâtiments municipaux...)

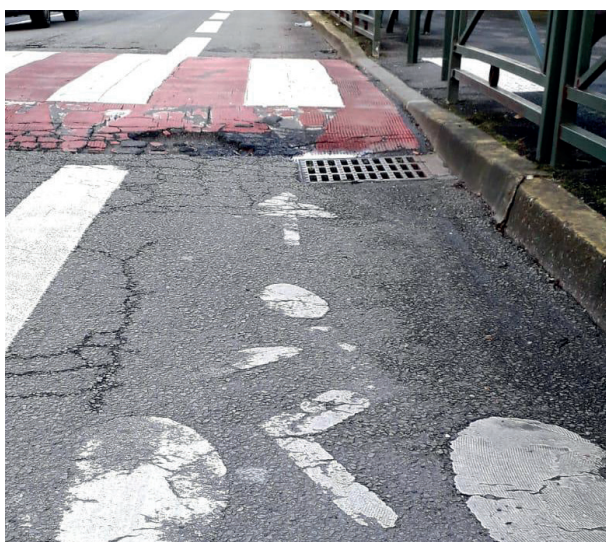
- **une mairie peu proactive** aussi bien dans l'anticipation des contraintes réglementaires que dans le nécessaire encouragement des initiatives citoyennes, scolaires, ou associatives. Il lui aura fallu par exemple :

- **1 an et demi pour faire installer 2 boîtes à livres** créées par les jeunes de la ville et plébiscitées par les habitants depuis longtemps.

- **12 ans pour installer un 1 seul composteur** collectif municipal, aussi innovante cette initiative soit-elle au niveau de la Communauté d'agglomération (CASGBS)

- **La démarche « zéro produit phytosanitaire »** a certes été mise en place par la ville dès 2010, bien avant l'obligation légale. Mais aborder cette problématique de santé publique par le seul angle de la lutte contre les indésirables n'est qu'une approche technique qu'il faut compléter par un accompagnement sur les comportements et les mentalités (savoir-faire horticole, implication des habitants, évaluations régulières).

- **Le réseau des pistes cyclables est toujours aussi fragmenté et dangereux qu'en 2008.** Carrières-sur-Seine a obtenu une note médiocre en 2019 dans l'enquête nationale « parlons vélo ». **L'une des traductions concrètes est de ne pas avoir anticipé l'accès pour les Carrillons à la passerelle « EOLE » !**



Une opacité autour de la démarche environnementale

Le diagnostic arboré de la ville ainsi que le plan pluriannuel de remplacement et de plantation d'arbres défini en 2017 n'étant pas publié sur le site de la ville, il nous est malheureusement impossible de faire un bilan des plantations d'arbres (nombre, espèces et type de développement) sur la durée du mandat, en comparaison avec les spécimens abattus.

En 2019, Carrières sur Seine a obtenu un 4^{ème} pétale au concours des Villes et Villages Fleuris (démarche reconnue pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine français). Or, **il faut 20 pétales pour obtenir 4 fleurs...** On comprend pourquoi la ville ne communique pas sur un plan d'action pluriannuel précis autour de cette démarche.

Enfin, le site de la ville ne donne pas accès facilement aux informations sur la qualité de l'air et de l'eau.



Nos engagements

- ✓ Nous partagerons avec les Carrillons un **diagnostic des forces et des contraintes de notre territoire** qui s'appuie notamment sur les travaux de la Communauté d'agglomération (CASGBS) : ex. plan prévention des déchets, Plan Climat Air Energie Territorial, etc...

- ✓ Nous créerons une **commission citoyenne investie dans la « transition écologique de notre ville »**.